

cantal auvergne

Durée : 2h20

Longueur : 44km

▼ 617 m ▲ 1232 m

Dénivelé : + 485 m

VAE : Assez facile

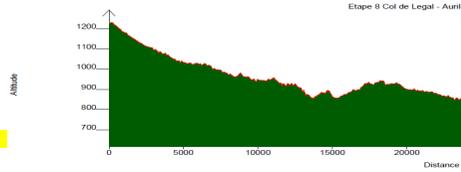
+/- 350 Watts

Pédalage soutenu

Étape 8 Col de Legal - Aurillac

L'ultime étape de ce grand tour des Monts du Cantal en vélo à assistance électrique permet d'accéder au charmant village de Mandailles ainsi qu'à des sites naturels ressourçants et inspirants tels que la cascade du Luc ou encore les gorges de la Jordanne.

Sur un profil descendant le tracé suit la Véloroute 74 "La Grande Traversée du Volcan à Vélo" pour rejoindre Aurillac. La ville-préfecture abrite de nombreux lieux de visites tels que le quartier Saint-Géraud ou encore le Museum des Volcans situé dans les bâtiments du château Saint-Etienne.



D Depuis le col de Legal, descendre la D35 en direction d'Aurillac. Au col du Bruel (1038 mètres) continuer en direction d'Aurillac. Dépasser le hameau de Houade.

1 Au carrefour suivant prendre à gauche la D246 et descendre jusqu'aux abords de Saint-Julien-de-Jordanne.

2 Avant le pont qui permet d'entrer dans Saint-Julien-de-Jordanne prendre la petite route qui monte sur la gauche. Emprunter cette petite route pendant environ 500 mètres en suivant les marques blanches et rouges du GR400. Après une grange à main droite, la route se transforme en un bon chemin. Suivre le fléchage en direction de Mandailles et gagner le village.

★ Possibilité d'aller voir en aller-retour la cascade du Luc (20 mn). Emprunter la petite route qui passe derrière la mairie et suivre la direction de Liadouze. Stationner les vélos au niveau d'un petit pont et se diriger vers la cascade en suivant le fléchage.

3 A la maison de site de Mandailles (exposition sur la flore et la faune locale). Emprunter la D17 en suivant la direction de Saint-Julien de Jordanne/Aurillac. Le tracé se superpose à la véloroute N°74 la Grande Traversée du Volcan à Vélo. Traverser Saint-Julien-de-Jordanne, rester sur la D17 en prenant la direction de Saint-Cirgues de Jordanne/Aurillac.

★ Après le pont de Saint-Cirgues possibilité de visiter les gorges de la Jordanne (entrée payante, durée de la visite environ 2h).

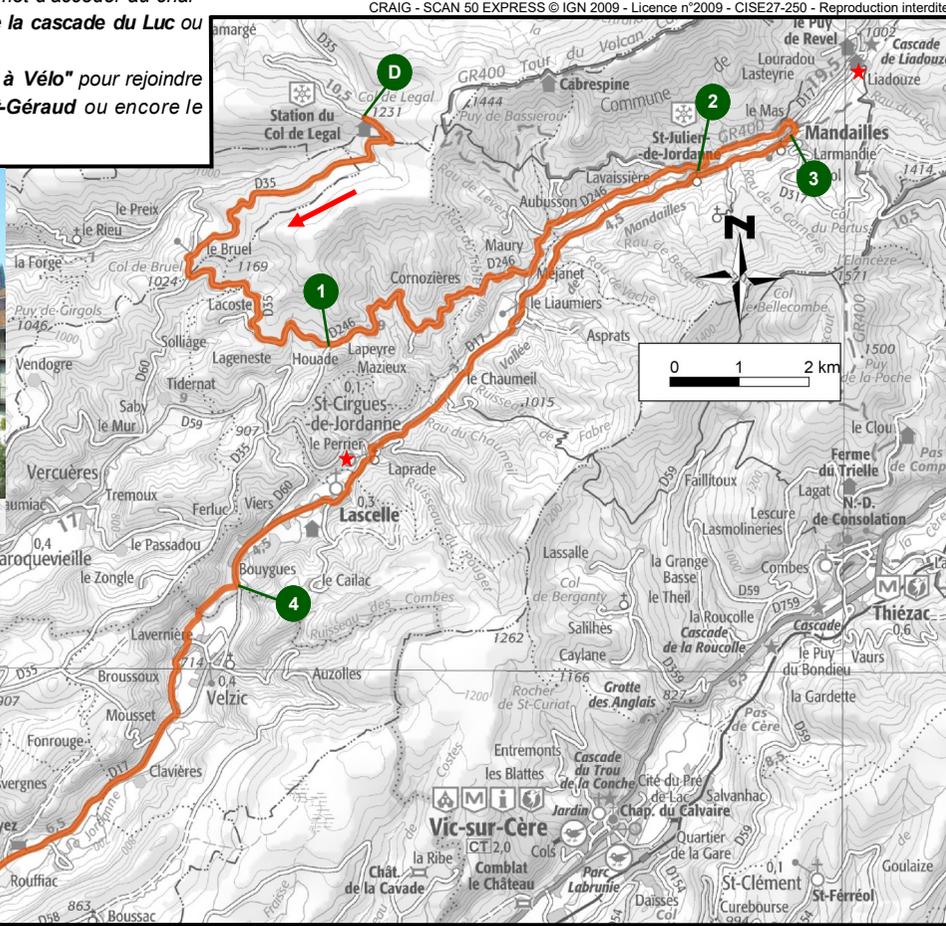
Traverser Lascelle et dépasser le complexe touristique du lac des Graves.

4 Juste avant le pont, prendre deux fois à droite et suivre le large chemin qui conduit à Lavernière (VTT N°8). Prendre la rue de Fracort et rejoindre la D17. (★ table de pique-nique le long de la Jordanne, ancienne gravière et grotte des huguenots). Poursuivre à droite sur la D17 et gagner Saint-Simon. Dans Saint-Simon prendre le pont qui enjambe la Jordanne et rejoindre la place de l'église.

★ Arrêt possible pour visiter la superbe église romane Saint-Sigismond dont la tour du XIIe siècle est classée aux Monuments Historiques, mais aussi de profiter de l'ombre et de la fraîcheur du Sully, tilleul quadri centenaire trônant sur la place.

5 Laisser l'église à main gauche et prendre en face la route des terres blanches. Passer à main droite des jardins ouvriers et rentrer dans Aurillac par la rue du qué Bouliagua. Remonter la rue en totalité.

6 Au croisement, prendre à gauche, et au rond-point, prendre la première sortie à droite, boulevard Jean Jaurès. Remonter le boulevard, et, au croisement, prendre en face, la rue des frères Delmas (zone 30). A hauteur de l'église Saint-Géraud prendre à gauche la rue de la Fontaine de l'Aumône. Poursuivre en restant sur la droite. Au croisement suivant prendre à droite la rue du Buis. Retrouver le boulevard Monthon et la place du Gravier.



Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse, sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous, contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation, si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage, le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans, respectez les propriétés privées et les zones de cultures.

La météo dans le Cantal : www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence: S.A.M.U 15, police 17, pompiers 18, numéro d'urgence européen 112

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2023.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire :
<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Plus d'infos touristiques sur :

<https://www.salers-tourisme.fr/> - <https://www.aurillac.com/fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)